

## Reconnaissance constitutionnelle des Aborigènes australiens : Julia Gillard annonce un référendum



**C**ANBERRA, mardi 9 novembre 2010 (Flash d'Océanie) – La première ministre australienne Julia Gillard a annoncé lundi la mise en place d'un comité d'experts qui sera chargé, d'ici la fin 2011, d'émettre des recommandations en vue d'amender la Constitution de ce pays pour y rajouter un paragraphe reconnaissant pour la première fois le peuple aborigène.

Cette décision participe, selon Mme Gillard (qui évoque une démarche de « consensus national »), du fait que « les peuples premiers de notre nation ont une place unique et spéciale au sein de notre nation ».

Le paragraphe envisagé pourrait intervenir en guise de préambule du texte actuel de la Constitution en contredisant le principe longtemps suivi de « terra nullis » adopté par les premiers colonisateurs britanniques lorsqu'ils débarquèrent en Australie.

Une fois les recommandations de ce comité d'experts (qui serait composé de personnalités représentatives de toutes les communautés d'Australie, y compris les Aborigènes, ainsi que de parlementaires) émises, un référendum pourrait alors suivre afin d'apporter un sceau de légitimité à ces modifications hautement symboliques.

La communauté Aborigène d'Australie, qui inclut aussi, aux termes de la classification officielle, les « insulaires du Détroit de Torrès » (extrême Nord-est de l'Australie, tout près de la Papouasie-Nouvelle-Guinée) a déjà entendu, en février 2008, les excuses formulées à leur endroit pour la première fois par un chef de gouvernement fédéral, alors le travailliste Kevin Rudd.

Ce dernier avait voulu reconnaître que dans le processus de colonisation, de nombreuses familles Aborigènes avaient été séparées et les enfants placés dans des institutions, dans le cadre de ce qui était alors, au cours du vingtième siècle, une politique d'intégration forcée.

Ces enfants ont ensuite hérité du surnom de « génération volée ».

Ces deux dernières années, malgré une reconnaissance de la part du gouvernement fédéral, les efforts visant à réduire la fracture existant entre la moyenne nationale et la communauté aborigène, notamment en matière sociale, sanitaire, professionnelle, scolaire pénale ou carcérale, n'ont toujours pas abouti à des résultats notables.

Dans tous ces domaines, sur le versant négatif, les Aborigènes sont de loin en tête dans les statistiques, comme celles de l'espérance de vie qui donne une bonne quinzaine d'année en moins à vivre à un Aborigène par rapport à la moyenne nationale.

Au plan des réactions immédiates à cette annonce, une personnalité du monde aborigène et universitaire, Marcia Langton, qui parle de « paternalisme », a estimé qu'au-delà de l'effet d'annonce, ce processus devait se traduire par des actes allant plus loin que « juste un ajout à la Constitution ».

Elle a aussi rappelé que ce genre d'annonces avait déjà été fait par un précédent Premier ministre, conservateur, John Howard, sans que cela ait été suivi de faits.

D'autres figures aborigènes australiennes, comme le chef de la Commission pour la Justice Sociale pour les Aborigènes et les Insulaires du Détroit de Torrès, Mick Gooda, veut croire que ces amendements constitutionnels pourraient être perçus comme un signe de « maturité » nationale et de la capacité de ce pays à « reconnaître son histoire et de s'en servir pour aller de l'avant ».

« Il n'en demeure pas moins que c'est une grande annonce, mais que ce n'est que la première de nombreuses étapes », a-t-il estimé tout en rappelant que lorsque la première Constitution australienne a été élaborée, au début d'vingtième, les Aborigènes « n'ont sûrement pas été impliqués ».

« En fait, la seule référence aux peuples Aborigènes et aux insulaires du Détroit de Torrès avait été faite pour les exclure », a-t-il ajouté.

### Politique sociale vis-à-vis des Aborigènes : le gouvernement australien sur le grill de l'ONU

Mi-août 2010, une délégation du gouvernement australien a comparu devant un comité spécial des Nations-Unies à Genève, dans le cadre d'une enquête visant à déterminer si Canberra s'est rendu ou non coupable de discrimination et de



violations des droits humains, notamment dans sa politique sociale vis-à-vis des Aborigènes et de sa politique en matière de lutte contre l'immigration clandestine. En matière de mesures sociales censées avoir été prises en faveur des citoyens indigènes aborigènes, en particulier dans la partie Nord de l'île-continent, ces trois dernières années, la politique mise en place par un gouvernement libéral conservateur (remplacé depuis fin 2007 par un gouvernement travailliste) cible tout particulièrement les communautés aborigènes de cette région



Selon les dernières données statistiques socioéconomiques australiennes, la fracture entre les communautés aborigènes et les moyennes nationales, annoncée comme étant une réalité à abolir par le gouvernement travailliste, ne s'est pas résorbée : en matière de santé publique et d'espérance de vie, les derniers chiffres évoquent une durée moyenne de vie de 79,2 années et onze ans et demi de moins pour les Aborigènes hommes.

Chez les femmes, les statistiques nationales évoquent une espérance de vie de 83,7 ans, auxquels il faut actuellement retirer 9,7 ans pour les femmes indigènes.

En matière de mortalité infantile, le taux chez les Aborigènes est actuellement de 9,7 pour mille, soit le double de la moyenne nationale, toutes ethnies confondues.

La population d'Aborigène en Australie est actuellement estimée à 517.000 personnes (soit 2,7 pour cent de la population totale [environ 22,5 millions]).

pad

PaD

 [Ajouter aux favoris](#)

Source :

<http://www.tahiti-infos.com>